

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 855 151 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

29.07.1998 Bulletin 1998/31(51) Int Cl.⁶: **A44B 6/00**(21) Numéro de dépôt: **98430004.6**(22) Date de dépôt: **27.01.1998**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC
NL PT SE**

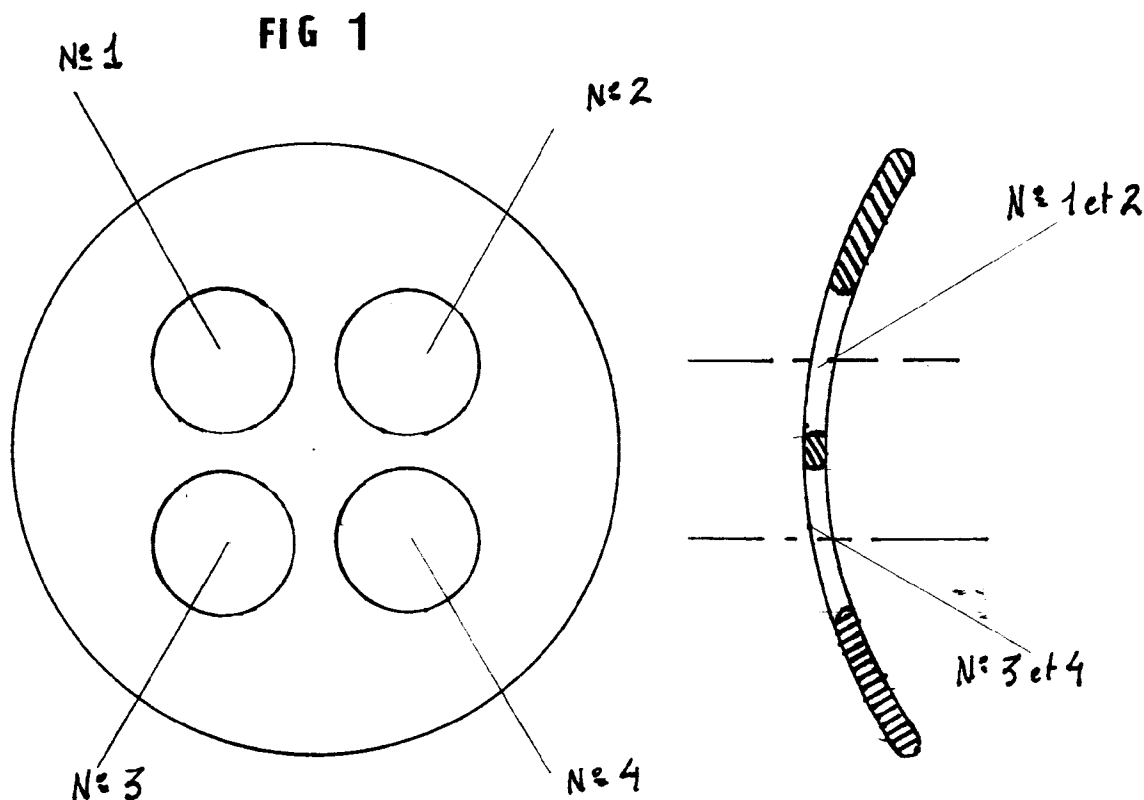
Etats d'extension désignés:

AL LT LV MK RO SI(71) Demandeur: **Dulac, Remy**
83400 Hyeres (FR)(72) Inventeur: **Dulac, Remy**
83400 Hyeres (FR)(30) Priorité: **27.01.1997 FR 9701030**(54) **Boucle permettant d'ajuster à la taille du porteur une pièce de tissu telle qu'un paréo ou un foulard**

(57) Boucle à coulissement permettant l'ajustement et le maintien à la taille d'une pièce de tissu. Les caractéristiques techniques résidant essentiellement dans l'application des trous (voir dessins) destinés au passage par coulissement des angles d'une pièce de tissu,

apportant maintien, confort et esthétique.

Outre sa simplicité d'utilisation, cette boucle fait l'objet d'un coût de fabrication faible, à vocation de devenir un accessoire de drapement vestimentaire vulgarisé.



EP 0 855 151 A1

Description

Cette invention vise à transformer une pièce d'étoffe aux dimensions variables, en vêtement (jupe, robe) sans avoir recours à des travaux de couture entraînant la mise en place d'un système de boucle de ceinture classique (à ardillons).

Ce dispositif, objet de l'invention, permet de réaliser rapidement et facilement un vêtement dont la particularité est de retomber en plis harmonieux. La connaissance des différentes techniques et autres méthodes de drapement classiques ou traditionnelles n'est plus souhaitable ou nécessaire.

Cette invention ne prétend pas se substituer ou remplacer un système de boucle déjà existant, puisque, jusqu'à lors, la seule façon de revêtir une pièce de tissu (ex.: paréo) n'est réalisable que par nouage manuel. L'objet se présente sous la forme d'une plaquette découpée dans la partie haute d'une noix de coco, lui donnant la forme d'un disque incurvé, sur laquelle ont été pratiqués quatre trous (fig.1) ou trois trous (fig.2).

Il est à préciser que cette invention peut donner lieu à de nombreuses modifications, quant à sa forme, à ses dimensions, sa matière et sa couleur.

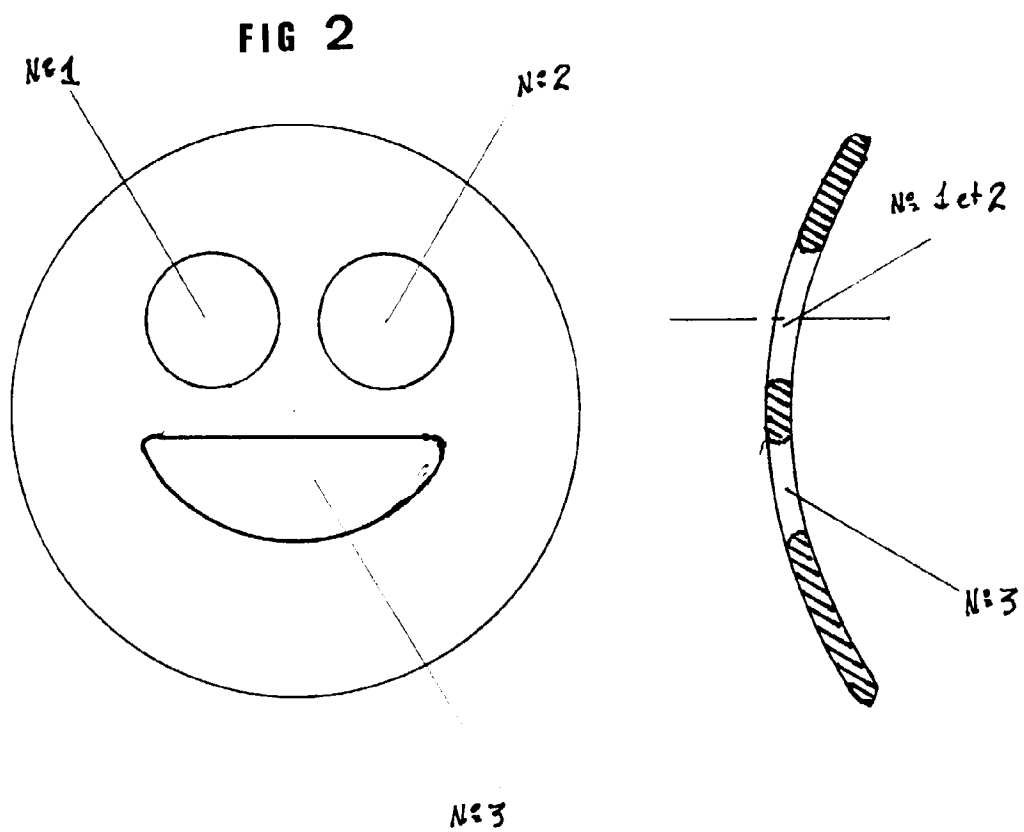
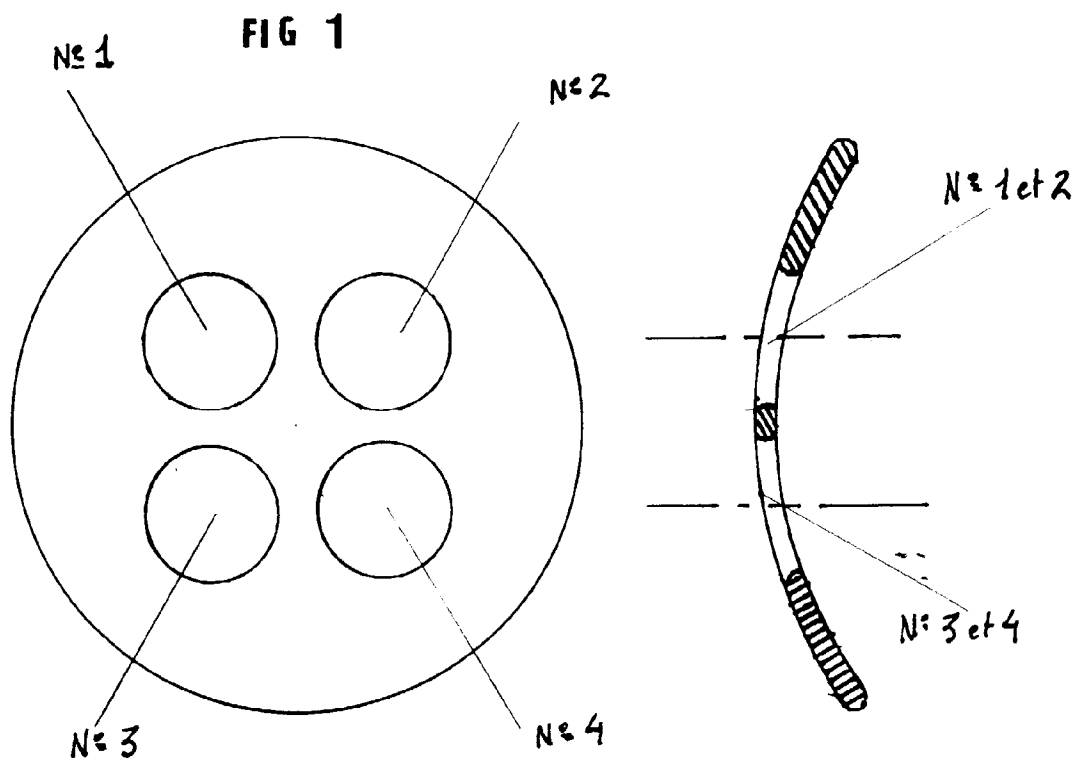
En fonction de l'épaisseur et la qualité du tissu employé, le diamètre des trous peut aussi donner lieu à variations. Le nombre de trous peut aussi être ramené de quatre à trois (fig.2).

La méthode d'utilisation de l'invention est simple. Elle s'effectue comme suit : Dans le trou n°1 (fig.1) on introduit un angle de la pièce de tissu (taillé en pointe), dans le trou n°2 (fig.1) on introduit l'autre angle de la pièce du tissu, préalablement passée autour de la taille de l'individu. En tirant manuellement sur l'une puis l'autre pointe de tissu, passées à travers ces deux trous, on ajuste l'ensemble autour de la taille, de manière à avoir deux pointes de tissu d'égale longueur de part et d'autre. Le résultat est obtenu, à savoir que la pièce de tissu ainsi ajustée reproduit l'apparence d'une jupe dont les plis retombent en drapement harmonieux. Le but étant d'ajuster et de maintenir le tissu sur le corps de la personne. La phase de finition consiste à passer chaque pointe de tissu respectivement dans chacun des deux trous restants (fig.1, 3 et 4), apportant ainsi une sécurité de maintien suffisante et une esthétique améliorée. A la place des deux trous sus-cités, il peut faire l'objet d'un seul et même trou, suffisamment large pour laisser passer à la fois les deux pointes de tissu restants (fig.2 et 3).

sant coulisser, jusqu'à l'adapter à la taille, permettant ainsi dans un premier temps, l'ajustement et le maintien du tissu aux mesures de l'individu, et dans un second temps, on fait passer les deux pointes dans les deux autres trous ou l'autre trou restant en les faisant coulisser jusqu'à venir et buter, apportant à l'ensemble, confort et sécurité de maintien, sans oublier une amélioration esthétique.

Revendications

1. Boucle d'ajustement et de maintien d'une pièce de tissu dans le but de réaliser un vêtement caractérisé par quatre trous, trois trous ou deux trous, pratiqués dans une plaquette (notamment en bois). Dans le ou les deux premiers trous, on introduit les deux angles de tissu, lissés en pointe, puis les fai-





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 98 43 0004

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
X	FR 2 562 769 A (SAINTHUILLE) * le document en entier *	1,2	A44B6/00
X	FR 1 255 105 A (ETABLISSEMENT BATITUBE) * page 1, colonne 2, dernier alinéa - page 2, colonne 1, alinéa 6; revendications 1-6; figures 1-5,10 *	1,2	
X	FR 1 011 547 A (M. SCHMID) * le document en entier *	1,2	
X	DE 295 06 869 U (H. GINZKEY GMBH & CO) * le document en entier *	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A44B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 24 avril 1998	Examinateur Garnier, F
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : état de la technique O : divulgation non écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P4/C02)